

Compte tenu de l'augmentation incessante du nombre total de demandes (voir graphique 1998-2003 à la page 12), ainsi que du nombre de demandes de consultation et du nombre total de pages examinées (voir graphique, page 11), l'accroissement du rendement du Bureau de l'AIPRP a constitué un objectif prioritaire. Le nouveau Guide des procédures s'est avéré un outil utile, et a été régulièrement mis à jour au cours de l'année.

Demandeurs

Au cours de l'exercice, les demandeurs (voir graphique, page 13) se recrutaient souvent parmi les membres des médias, suivis par les entreprises, avec une augmentation considérable du nombre de demandes cette année. Ceci reflète l'intérêt que les Canadiens portent au travail du Ministère et à ses interventions dans de nombreux domaines publics.

Bilan des efforts déployés

Depuis 1999, le Commissaire à l'information du Canada a adopté une nouvelle approche en matière de surveillance des activités des ministères et organismes fédéraux. Le MAECI et d'autres ministères ont été choisis pour faire l'objet d'un suivi particulier qui s'est poursuivi dans les années suivantes. Pour la période du 1er avril au 30 novembre 2002, le Commissaire à l'information a accordé au MAECI un meilleur résultat, en reconnaissance de l'augmentation de la proportion des réponses données à temps.

* * *